

Handisub®



La région AURA organise un stage de formation Handisub® EH2 et MFEH1.

Date : 3 au 7 juillet 2023

Lieu : ANNECY

Nombre de stagiaires EH 2 : 10

Nombre de stagiaires MFEH 1 : 2

Ce stage s'adresse en priorité aux licenciés de la région AURA.

Conditions de candidature EH2 :

- ✓ Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité.
- ✓ Être âgé de 18 ans au moins.
- ✓ Être titulaire de la carte RIFA Plongée.
- ✓ Être titulaire du niveau Initiateur Club de la FFESSM et du Guide de Palanquée au minimum.
- ✓ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical Fédéral, ou un médecin du sport (CES, Capacité ou DU). Ce certificat devra être présenté dès l'entrée en formation.
- ✓ Être en possession du EH1 et avoir validé quatre plongées minimums d'encadrement de personne en situation de handicap modéré.

Attendu technique préalable à la formation EH2 :

- ✓ Être capable de gérer entièrement la descente d'un plongeur simulant une immobilité complète (bras croisés et jambes croisées), ainsi que sa remontée.

Possibilité de suivre uniquement la partie tronc commun du EH2.

Contacteur Jean-Luc BERTONCELLO

Conditions de candidature MFEH 1: Le nombre de place est très limité se renseigner auprès de Jean Luc BERTONCELLO

- ✓ Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité.
- ✓ Être âgé de 18 ans au moins.
- ✓ Être titulaire de la carte RIFA Plongée.
- ✓ Être titulaire du niveau MF1, ou BEES1 ou DE-JEPS au minimum.
- ✓ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical Fédéral, ou un médecin du sport (CES, Capacité ou DU). Ce certificat devra être présenté dès l'entrée en formation.
- ✓ Être en possession du EH2 et avoir validé des qualifications d'encadrement de plongeur en situation de handicap majeur.

Cout de la formation : 550 € maxi

Elle comprend :

- ✓ L'hébergement en demi-pension en chambre de 2 à 4 personnes au centre TENELIA « le pré du lac à Saint-Jorioz <https://www.pre-du-lac.com>
- ✓ Les cours, plongées et gonflages réalisés grâce aux infrastructures et bateaux du club de La Coulée douce à Sevrier, avec livraison de plateaux-repas sur site à midi.

Contact :

- ✓ Référent pédagogique MFEH2 : Jean Luc BERTONCELLO jlberton@gmail.com
- ✓ Gestion de l'hébergement et des covoiturages : Dominique BRUASSE handisub.aura@gmail.com

Laurence VERDIER laurence.verdier@wanadoo.fr

Si vous êtes intéressé par cette formation, veuillez remplir le bulletin directement en cliquant sur le lien ci-dessous ou directement sur le site AURA : [FFESSM AURA - Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes](#)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfmCLf3Jc7bGWj4xm0eCH1KvtdTLkWTf00sMCKxkjZ00IbzJQ/viewform?usp=pp_url

Date limite d'inscription 15 mai 2023. La priorité sera donnée aux plongeurs licenciés en AURA

L'inscription au stage sera validée après réception d'un chèque d'acompte de 150 € envoyé à l'adresse suivante :

Dominique BRUASSE
Responsable Handisub® AURA
317 A route de l'étang
38140 RIVES
Tel : 06 68 66 10 60